

Direction territoriale du Bassin de la Seine et Loire aval

Service Développement de la voie d'eau

> Bureau Tourisme et Service aux usagers

Compte rendu de la sous-commission locale des usagers de la Seine aval-Seine amont et échanges sur l'Yonne du 21 juin 2022

Objet de la réunion : Sous-commission locale des usagers de la Seine aval-Seine amont et échanges

sur l'Yonne

Lieu et date: en visioconférence, le mardi 21 juin 2022

Affaire suivie par: Raphaël Tillinac (Tél: 01 83 94 44 67 – courriel: raphael.tillinac@vnf.fr)

Participants: Voir tableau ci-dessous

Rédacteurs : Raphaël Tillinac **Diffusion :** Participants

Présidente de la sous-commission loca	ale des usagers de la Seine aval et Seine amont	
Madame Stéphanie PEIGNEY-COUDERC Représentants des intérêts de l'activité « Transport »		
VANDENBUSSCHE Thomas (CEMEX)	SOMERS Sébastien (SOGESTRAN / CFT)	
NEYT Clodian (CEMEX)	DELCOURT Olivier (Agir pour le fluvial)	
MANDELIDES Julien (CEMEX)		
Représentants des intérêts de l'activité « Tourisme »		
DURMERIN Bruno (ANPEI)	VANDEVILLE Fantzy (Viking Cruises)	
THIEFFINE Yves (ANPEI)	NEYT Cédric (Viking Cruises)	
Représentants de l'Etat		
SCARON Soledad (DRIEA)		
Autres participants		
Représentants HAROPA		
CELINI David (HAROPA PORT Paris)		
Représentants de VNF		
BŒUF Vianney (DTBS/UBS)	WILMORT Hervé (DTBS/USA)	
DRISSI Sami (DTBS/UBS)	CHEVALIER Vincent (DTCB/UYO)	
MOREL Vincent (DTBS/UBS)	DELABARRE Frank (DTCB/UYO)	
ORAIN Didier (DTBS/USA)	CHARDONNAL Antoine (DTCB/SDVE)	
LERMINIAUX Mathilde (DTBS/USA)		

Thème	Sous-thème	Points abordés		
Introduction de	e la Direction	La direction souligne les très bonnes performances du transport fluvial en 2021. 22 M de tonnes ont été transportées sur le bassin de la Seine.		
Itinéraire Seine aval				
Programmation 2022/2023 et arrêts préventive	de maintenance	Arrêts de maintenance préventive Les arrêts de maintenance préventive d'une durée de 4h les lundis matin d'août à novembre 2022 sont passés en revue. Deux arrêts sont mis en lumière : - Lundi 5 septembre 2022 sur l'écluse n°3 de Suresnes, du fait de l'indisponibilité de l'écluse 2 suite accident (cf. point accident ci-après). Cet arrêt dépendra de l'évolution de la situation de l'écluse n°2. Les usagers pointent à cette occasion le mauvais état des croix d'amarrage sur la grande écluse de Suresnes (écluse n°3). - Lundi 3 octobre 2022 sur l'écluse n°2 d'Andrésy, avec les travaux de renforcement de la passerelle du barrage. Une information spécifique sera faite aux usagers car une réduction de la hauteur libre est à prévoir pendant la durée des travaux. Les usagers soulignent que l'écluse de Méricourt ne fait pas partie du programme de chômages programmés mais que des arrêts ont quand même lieu. VNF explique que, du fait des grands travaux engagés sur les écluses, ces arrêts sont effectivement traités à part, au fil de l'eau, par manque de visibilité sur ces opérations très dépendantes de la réalisation des travaux, ce qui explique la sollicitation par mail pour cette écluse. VNF explique que les grands travaux sur l'écluse de Bougival seront finalement programmés pour 2023, les études ayant été plus longues que prévues. Programme des chômages Les travaux prévus sur l'écluse 3 de Notre-Dame-de-la-Garenne sont estimés à plus de 5 M d'€. Les usagers et VNF s'accordent sur la nécessité de rendre parfaitement opérationnelle l'écluse n°4 avant le chômage de la n°3, l'activité se reportant mécaniquement sur l'écluse n°4. Les usagers souhaitent avoir des cycles de fausse bassinée plus		
		la réalisation des travaux, ce qui explique la sollicitation par ma pour cette écluse. VNF explique que les grands travaux sur l'écluse de Bougival sero finalement programmés pour 2023, les études ayant été plus longue que prévues. Programme des chômages Les travaux prévus sur l'écluse 3 de Notre-Dame-de-la-Garenne so estimés à plus de 5 M d'€. Les usagers et VNF s'accordent sur la nécessité de rend parfaitement opérationnelle l'écluse n°4 avant le chômage de la n° l'activité se reportant mécaniquement sur l'écluse n°4. Les usagers souhaitent avoir des cycles de fausse bassinée plu rapides qu'à l'accoutumée pendant le chômage de l'écluse n°3. VN étudiera la possibilité avec les équipes d'exploitation et accédera cette demande dans la mesure du possible.		
		A Bougival, le marché de travaux est en cours de notification (montant de 5 à 10 M d'€). Le chômage sera plus long qu'escompté, environ 3 mois. Les usagers jugent en effet la durée trop importante.		

VNF pointe la difficulté de concilier des chômages de courte durée et les besoins d'une maintenance optimale. VNF préfère prendre le temps nécessaire pour ne pas avoir à ré-intervenir à court terme et impacter à nouveau la navigation.

Hors réunion : à noter que la durée élevée de ce chômage s'explique notamment par les grands travaux de génie civil prévus sur l'écluse, qui date du XIXe siècle. Cette durée de trois mois n'a pas vocation à se généraliser pour toutes les mises à sec d'ouvrage.

Les usagers et VNF s'accordent sur la nécessaire fiabilisation des écluses de Chatou avant Bougival.

La remise en fonctionnement de la petite écluse de Bougival est décalée.

Les usagers ne comprennent pas car sollicités dans le cadre de l'exercice de priorisation des travaux entre NDG et Bougival, leur choix s'était porté sur Bougival.

VNF a conscience des fortes attentes sur cet itinéraire mais les contraintes budgétaires, l'augmentation conjoncturelle des prix et la situation sanitaire ont nécessité une repriorisation des besoins.

Le budget d'investissement évolue très favorablement (de 30 M d'€ par an en 2018 à 100 € par an en 2022 sur le bassin de la Seine) mais les travaux s'inscrivent dans un temps long.

Deux propositions de dates pour les travaux complémentaires de l'écluse n°3 de Suresnes sont soumis aux usagers (slide n°26).

Contre-proposition des usagers avec des dates en janvier/février sous réserve de conditions hydrauliques et de la disponibilité des écluses attenantes.

Les usagers souhaitent attendre que l'écluse n°2 de Suresnes soit réparée pour mettre en place ce chômage sur l'écluse n°3.

Le programme des chômages 2023 est passé en revue. Des travaux sont prévus sur l'écluse n°1 de Chatou dans les puits de vannes, ce qui va entraîner une réduction de la largeur au niveau des têtes de l'écluse Une information spécifique aux usagers sera faite pour ces travaux.

La slide n°28 présente les travaux planifiés.

Point sur les travaux d'équipements usagers (projet de déchetterie à Amfreville et travaux de sécurisation des sites)

<u>Projet de déchetterie fluviale d'Amfreville-sous-les-Monts</u>
La quantité importante de déchets collectés à l'écluse est exposée.
Cette quantification va servir à dimensionner la déchetterie.

Le site est très contraint. La localisation qui apparaît la plus pertinente est en rive droite de la grande écluse d'Amfreville.

Les usagers pointent certaines contraintes d'une dépose à l'écluse. VNF explique que le fonctionnement recherché est similaire à celui du site d'Ablon-Vigneux.

La déchetterie aura également un accès par la route.

La présentation du jour permet de valider l'implantation et l'esquisse du projet. Le principe est validé mais les usagers souhaitent certains aménagements. Les usagers et VNF vont travailler ensemble pour mettre en place cette déchetterie.

Côté faisabilité, le principal point à lever est la géotechnique. Le calendrier est disponible dans la présentation.

Les usagers demandent si le test est concluant de déployer sur d'autres sites. VNF étudiera les possibilités.

Les usagers demandent d'augmenter la capacité de stationnement en rive gauche.

Travaux de sécurisation des sites

La liste est disponible dans la présentation.

Un zoom et fait sur les sorties d'échelle d'Amfreville, une adaptation nécessaire est en cours.

Ces travaux sont menés avec un souci d'harmonisation sur la Seine aval.

Les usagers plébiscitent la sortie d'échelle installée à Andrésy. VNF a fait le choix de l'ergonomie à Amfreville (type piscine).

Avancement des travaux de signalisation

L'objectif est de clarifier l'emprise des zones de stationnement. Un repositionnement des panneaux est en cours.

Les usagers pointent des soucis à Amfreville et demandent une augmentation de l'offre de stationnement à Poses.

Les usagers notent des modifications apportées satisfaisantes en matière de signalisation (ex : pont de Bezons).

Les usagers pointent le manque d'entretien des espaces verts sur le DPF notamment à Méricourt et NDG. VNF en a conscience et cherche à s'améliorer.

Trois accidents ou presque accidents survenus depuis 2021 sont évoqués. VNF rappelle en dénominateur commun l'obligation de se conformer aux instructions de l'éclusier.

VNF demande aux participants de la sous-CLU de porter la « bonne parole » auprès des usagers.

Les usagers demandent les actions entreprises suite à ces accidents. VNF établit des retours d'expérience et dresse des constats d'infractions le cas échéant.

Retour accident et presque accident

Les usagers demandent à être informés de la suite des incidents. Le respect des règles est nécessaire côté usager comme gestionnaire.

Les usagers en profitent pour rappeler les aménagements nécessaires des feux aveuglants. Ils notent quelques améliorations en Haute Seine mais pas en Basse Seine. VNF va travailler sur le sujet.

L'accident survenu à Suresnes est de nouveau évoqué. VNF souhaite savoir s'il faut se « contenter » d'une remise en service rapide se limitant aux stricts travaux de réparation nécessaires ou en profiter pour organiser une maintenance décennale de la tête aval ce qui nécessitera un travail de programmation nettement plus long.

Les usagers privilégient la solution consistant à remettre rapidement en service l'écluse n°2, afin de disposer de trois écluses fonctionnelles sur ce site très fréquenté. En outre, à propos du chômage programmé en octobre 2022 sur l'écluse n°3, les usagers signalent que l'écluse n°1 peut s'avérer très difficile à manœuvrer pour les grands bateaux. Le chômage de l'écluse n°3 ne peut donc être envisagé que si l'écluse n°2 est rendue au préalable à la navigation. Une consultation par mail va être réalisée pour confirmer la nature des travaux à effectuer et leur calendrier. La présentation est assurée par François Houix. Les pilotes des deux compagnies qui ont participé aux tests sont présents et partagent leur avis. La conclusion partielle de ces tests est que les paquebots fluviaux pourront passer dans le petit bras de Seine pour accéder à Paris durant les JOP. Deux conditions cependant: VNF devra prévoir dans l'arrêté préfectoral des mesures d'exploitation spécifiques pour cette filière (vitesse, seuil de débit au-delà duquel ils ne pourront pas passer, etc.), en plus des mesures générales (navigation en alternat, déplacement des bateaux-logements et des chantiers navals). La préfecture de police doit arbitrer sur le stationnement de ces paquebots à Paris durant les JOP (enjeux sûreté avant et pendant la cérémonie et les épreuves en Seine, célébrations prévues par Paris 2024 sur les quais bas...). Tests dans le bras L'alternat sera très encadré via supervision et relai VHF avec une mobilisation des équipes VNF. De plus une patrouille mobile va secondaire de surveiller l'accès au grand bras. Gennevilliers pour étude des **Projets Tiers** Les tests seront partagés prochainement. conditions de Un nouveau test aura lieu en octobre/novembre dans le sens avalant. navigation pendant les Jeux Les usagers questionnent VNF sur le linéaire des postes d'attente. **Olympiques** VNF apporte une réponse dans le CR sur le dimensionnement des postes: Clichy: 500 ml – stationnement à couple possible (dont 350ml pour le fret et 150ml pour les paquebots à passager), Villeneuve la garenne : 600 ml – pas de stationnement à Gennevilliers : 250 ml – stationnement à couple possible Une précision est donnée en séance : les limitations de débit concernent le transport de bateaux à passagers et non le fret. L'ANPEI précise qu'un afflux de bateaux de plaisance est à prévoir et donc il convient de bien identifier des postes d'attente pour l'alternat pour ne pas gêner. L'ANPEI communiquera aux plaisanciers aux côtés de VNF sur ce sujet.

Les usagers s'interrogent sur l'obligation de l'AIS. VNF ne peut apporter de réponse à ce stade mais confirme que le niveau de sécurité par la préfecture de police exigé sera très élevé. Les usagers s'interrogent sur la présence de passerelle aux postes d'attente. VNF précise que ce sujet est à l'étude. Les usagers questionnent sur la gestion des bateaux logement sur cette zone. VNF précise les points suivants : - le déplacement et la destruction d'une demi-douzaine d'épaves démarre au second semestre 2022 - les bateaux sans droit ni titre et / ou stationnés à couple seront systématiquement déplacés. Les procédures de contravention de grandes voiries sont lancées depuis début 2022 pour des déplacements prévus en 2023. VNF précise qu'un recrutement en CDD va être dédié à ce suivi procédural et contentieux qui nécessite d'être suivi de près. La présentation est assurée par l'entreprise Eiffage pour le compte du Conseil départemental 93 représenté par Hélène Testard. Le projet consiste en la réalisation d'un ouvrage de franchissement de la Seine entre Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis : pose du tablier. Le tablier sera assemblé sur le port de Gennevilliers puis transporté par voie d'eau sur 9 km jusqu'à son emplacement final. Le transport est prévu au début du mois d'octobre 2022. Pose du tablier du Par rapport aux diapositives présentées, une modification est en cours Franchissement de avec la mise en place d'un alternat VHF pendant l'opération. L'Ile-Saint-Denis La pose du tablier aura lieu de nuit, dans la nuit du vendredi 7/10 au samedi 8/10. Toutefois, le projet prévoit que pour des raisons extérieures exceptionnelles type aléas climatiques, la pose puisse se faire le lendemain dans la nuit du samedi au dimanche. Les usagers demandent une signalisation lumineuse la nuit. La demande est prise en compte. Les usagers demandent une notification « importante » dans l'avis bat du type arrêt de navigation. VNF prend en compte la demande. La présentation est assurée par Ranya HIDAOUI (EGIS) pour le compte de la SOLIDEO représentée par Marguerite Wolf. La présentation concerne l'implantation d'ouvrage en Seine sur la RD entre les ponts de Saint-Ouen et l'A86 dans le cadre des JOP. Aménagement des berges de la ZAC La création de plateformes avançant sur la Seine sont prévues avec Village olympique un tripode à l'amont pour protéger l'installation. Ces ouvrages seront et paralympique implantés à une distance de 5 mètres du chenal de navigation. L'étude de trajectographie a été réalisée avec le CEREMA. Les usagers pointent que la présence d'un tripode à 500 m environ du pont de St Ouen pourrait être dommageable pour la navigation en temps crue.

П		
		Les usagers alertent sur le fait que l'implantation compliquant la navigation soit pérenne. Des tests ont été réalisés avec des navigants mais l'implantation est signalée comme dangereuse par les usagers. Des réserves sont émises par les navigants sur la présence de ces ouvrages lors des conditions de navigation particulière (type période de crue). Au vu du débat suscité, un groupe de travail va être constitué pour rediscuter du point. Le projet est présenté par Thibaut Da Soller (TotalEnergies Renouvelables France) Ce projet s'inscrit dans la cadre de la convention de partenariat signée le 4 novembre 2016 entre Total Energies et VNF pour le
	Projet de microcentrale hydroélectrique de Bougival	développement et l'exploitation d'unités de production hydroélectriques au droit d'ouvrages VNF sur la Seine et la Marne. Le projet présenté aujourd'hui se situe à l'ancienne écluse de Bougival (écluse n°3 déclassée en rive droite). La présentation détaille l'étude de courantologie réalisée. Le calendrier proposé prévoit une mise en service en 2025. Les usagers pointent de potentiels difficultés lors des périodes de forts débits. VNF confirme que lors des forts débits la centrale sera à l'arrêt.
Point sur les arrêts de navigation en bief à venir (manifestations nautiques, exercices de sécurité)		La présentation de l'exercice de sécurité est assurée par la préfecture du 95. La présentation concerne un exercice de naufrage de bateaux à passagers à la Frette-sur-Seine le 7 juillet matin sur une durée de 4h au PK 63.100 (exercice qui s'inscrit dans la programmation annuelle 2022 du SDIS). Un arrêt de navigation de 3h voire 4h est sollicité. Les usagers donnent un avis défavorable à l'arrêt de navigation et proposent des aménagements pour que l'exercice soit réalisé sans interrompre la navigation. VNF va rediscuter avec la Préfecture pour répondre aux attentes des usagers. La présentation de la traversée de Paris et des Hauts-de-Seine en aviron est assurée par la Fédération Française d'Aviron d'Ile-de-France. La manifestation aura lieu le 4 septembre, plus de 1000 rameurs sont attendus. Il s'agit de la 37ème édition. Des arrêts de navigation sont à prévoir. Les usagers n'émettent pas de remarques particulières lors de la présentation du projet.

Point sur les travaux d'allongement et rénovation des écluses de Méricourt	La présentation des travaux aux écluses de Méricourt est assurée par Gaëtan Jacolin (DIMOA/UOP/EGT1) Le phasage du chantier est présenté. Les travaux réalisés et les travaux à venir sont passés en revue lors de la présentation. Depuis mai 2022, la navigation a basculé sur l'écluse n°1. VNF recueille les observations des usagers sur l'écluse n°1 rénovée et liste les reprises d'ores et déjà programmées. Concernant notamment les bollards, VNF insiste sur la nécessité pour	
	les usagers de s'amarrer avec deux points d'amarrage, la consigne sera passée à la cabine d'écluse en ce sens. Un zoom a lieu sur les réserves identifiées lors des travaux de l'écluse n°l: Le blocage des cordes lors de l'utilisation des bollards flottants: • Mise en place d'un prototype de guidage • Respect des règles d'exploitation pour éviter les dégâts sur les ouvrages et améliorer la sécurité Diverses réserves repérées lors de la réception des travaux sont en cours de traitement: • Décalages dans le bajoyer • Amélioration du temps de sassée • Fuites sur les joints latéraux des portes	
Questions diverses	Fête du Fleuve à Rouen Un funambule tentera de relier la cathédrale à la tour des Archives le 1 ^{er} juillet 2022. La mise en place de la ligne la nuit précédente nécessitera des aménagements des conditions de navigation sur la tranche horaire 5h-6h30 de même que l'enlevage la nuit suivante. Une consultation par mail sera réalisée après la commission.	
<u>Itinéraire Seine amont</u>		
Point d'information sur l'arrêt des ouvrages pour les opérations de maintenance préventive	Le tableau est à disposition des usagers dans la présentation.	
Présentation des travaux et chômages sur l'itinéraire en 2022/2023	Les travaux et chômages 2022 sont présentés. Deux modifications sont à prendre en compte en comparaison de la présentation de ce jour : - Ecluse secondaire d'Ablon Vigneux : le changement de verin aura lieu du 4 au 13 juillet Ecluse principale de Champagne : la durée des travaux est comprise entre le 7/11 et le 19/12/2022.	

Les usagers ne comprennent pas pourquoi le bajoyer qui vient d'être refait à Ablon n'est pas totalement droit et souhaitent savoir si une reprise de l'alignement du quai est prévue. VNF explique les raisons qui ont conduit à ce résultat. La technologie la plus viable au vu de la configuration du site pour verticaliser le bajoyer, la technique du « combiwall » (alternance de pieux et de palplanches) a conduit à ce résultat avec un travail à une profondeur de plus de 13 mètres qui de fait comporte des incertitudes quant à un alignement parfait. VNF souhaite une période d'observation avant d'envisager les aménagements. Ces travaux sont complexes et couteux, il faut s'assurer de leur pertinence. Des aménagements sur le site de Vives-Eaux et de Champagne sont aussi discutés en séance Les usagers demandent que le bajoyer rive gauche soit verticalisé et aligné sur le bajoyer de l'écluse principale. VNF indique que la configuration des écluses secondaires de Vive-Eaux et de Champagne ne permet pas de réaliser de tels travaux de verticalisation. VNF informe les usagers que l'écluse secondaire de Champagne sera aussi équipée de pieux sur la rive gauche du bajoyer comme sur l'écluse de Vives Eaux. VNF précise que, pour le chômage 2023 à l'écluse de Créteil, il sera étudier la possibilité de réaliser dans le même mouvement un chômage de l'écluse de Saint-Maurice. Les usagers semblent d'accord sur le principe. VNF va lancer une consultation par mail. Les dragages sont présentés. Une discussion s'engage sur le canal de Beaulieu et plus précisément sur la partie Villiers-Sur-Seine. Deux notions co-existantes dans le RPP sur ce linéaire et amènent à se poser des questions, la notion d'enfoncement autorisé (situé à 1,90 m) et de mouillage garanti (notion la plus répandue sur la voie d'eau). VNF va clarifier la situation. Bilan des dragages S1 2022 VNF signale une bathymétrie en cours sur ce secteur qui va permettre de lever certaines interrogations. Une révision du RPP est à prévoir sur le canal, en même temps que celle du bief parisien, pour normaliser les termes relatifs au mouillage/enfoncement. Les usagers soulignent également que la facturation pour le transport de marchandises sur ce linéaire correspond à celle du grand gabarit alors que la gestion correspond à celle du petit gabarit. VNF va se tourner vers le service en charge pour clarifier la situation. Création d'un garage à bateau en amont rive droite de l'écluse de Bilan S1 2022 et prévision 2022/2023 Champagne (réalisé de mars à avril 2022). des travaux de services à l'usager Réfection des bollards sur la zone d'attente en amont rive droite de l'écluse du Coudray (réalisé de mai à juin 2022)

Les usagers demandent la possibilité de procéder à la pose de bollards sur le môle central amont de l'écluse principale du Coudray, ce qui pourrait apporter plus d'aisance lors de l'entrée dans le sas, en cas de crue. VNF indique que des bollards doivent être installés sur ce môle à l'intérieur de l'emprise du barrage pour stationner des bateaux de service, et qu'il sera réfléchi pour installer ces bollards de façon à ce que ceux-ci puissent être utilisables par les usagers si besoin. Pose de 6 bornes à eau et électricité sur de site de Saint-Mammès et 9 sur le site Marolles sur Seine (2023) Validation pour la création d'une zone de stationnement supérieur à 1 mois pour les bateaux de plaisance à Thomery. Les usagers ne sont pas contre la création de la zone de stationnement à plus d'un mois, mais alertent VNF sur les risques engendrés lors des passages des grosses unités qui, malgré le respect de la Nouvelle zone de stationnement à réglementation, occasionnent du batillage qui font souvent l'objet de **Thomery** plaintes de la part des usagers stationnés. Validation de la création d'une zone de stationnement supérieur à 1 mois dans le cadre de la création de House Boat de l'escale royale Les usagers donnent leur accord. Présentation du projet « Run sur la Seine » par Olivier Jamey (CPP) Le projet consiste en un marathon ouvert à tous au cœur de Paris et sur le fleuve (durant 3km) à l'aide de pontons flottants sur la période entre juin et septembre 2023, un dimanche matin. La partie sur ponton se concentre entre le port des Saints Pères à la station batobus Musée d'Orsay et passera sous les ponts du Carrousel et du pont Royal. Le projet en est à ses débuts. L'objectif est de recueillir l'avis des usagers très en amont. Une fois le projet détaillé un nouveau passage en commission aura lieu. **Questions diverses** Sur cette base, les usagers constatent que, sans arrêt de navigation mais simplement avec une réduction de la vitesse, le projet ne porte pas préjudice à l'activité. Un point de vigilance tout de même quant à l'avancement du ponton par rapport au chenal de navigation. VNF indique qu'il est difficile de se prononcer sur la base de si peu d'éléments. Un avis sera formulé quand le dossier sera plus avancé. Points divers VNF rappelle l'obligation de rester amarré pendant la bassiné.

Les usagers pointent le manque d'avancée sur le sujet des feux de signalisation éblouissants. VNF a trouvé une solution satisfaisante sur les feux en RD au Coudray qui va être dupliquée sur l'itinéraire.

Suite aux interrogations des usagers, VNF réaffirme son engagement sur les questions de gestion hydraulique.

VNF a identifié notamment trois sujets prioritaires pour la tenue de la ligne d'eau :

- Le réglage des automates des barrages pour qu'ils fonctionnent en coordination les uns avec les autres
- Les centrales hydro-électriques
- Le barrage de Suresnes

Itinéraire Yonne

Données de trafic

VNF note un trafic relativement stable ces dernières années tournant autour de 2000 bateaux par an (chiffre 2021).

Trois tendances se dégagent tout de même :

- Produits agricoles : baisse lente sur l'Yonne, augmentation légère sur le Loing
- BTP : perspectives de baisse prochaine
- Colis lourds : perspectives à la hausse dès 2022

Il convient aussi de noter une activité croissante au départ et à l'arrivée de port de Gron.

Présentation de la téléconduite Yonne

L'opération en est à ses débuts.

Les usagers sont surpris par le localisation future du PCC/centre de maintenance (Gurgy) qu'ils jugent trop éloignés du cœur de l'activité fret de l'Yonne (Cannes-Ecluses). VNF explique que le choix s'est aussi fait au regard de la disposition des sites et qu'à plusieurs endroits sur l'itinéraire seront positionnés des points d'appui/relai pour pouvoir couvrir au mieux le secteur. Le point d'appui le plus proche de l'aval de l'Yonne sera à Saint-Martin. L'objectif principal de la téléconduite est l'augmentation de l'offre de service.

L'objectif de mise en service est fixé à 2026 pour le secteur commercial de l'Yonne, à 2030 pour le secteur touristique.

<u>Modalités d'échanges au quotidien entre les usagers et VNF sur</u> l'état du réseau

Les usagers de la voie d'eau se déclarent satisfaits des modalités d'échanges actuelles, et ne proposent pas d'évolution.

Echanges sur les périodes propices aux chômages

Présentation des contraintes : saisonnalité du trafic, gestion hydraulique (notamment capacité à vider et remplir les biefs), budget.

Temps d'échange sur l'itinéraire Yonne

La période actuelle semble appréciée des usagers. La marge de manœuvre étant relativement faible entre les chômages des autres itinéraires et la saisonnalité de l'activité.

Pour M. Fouquier, il est surtout important que le chômage de l'Yonne n'ait pas lieu en même temps que celui du Loing et celui de la Marne. Une piste toutefois d'amélioration: découper l'itinéraire plus finement pour apporter de la souplesse dans le calendrier. Cela a commencé à être mis en œuvre en 2022.

Mme Stéphanie Peigney-Couderc remercie les usagers pour leur participation et leur attention.



Voies Navigables de France Directrice Territoriale Adjointe Bassin de la Seine et Loire Aval

Stéphanie PEIGNEY-COUDERC